

Bruno Bergeron, urbaniste-conseil et médiateur

Urbaniste, monsieur Bergeron a exercé sa profession depuis près de 30 ans auprès de bureaux d'urbanistes conseils en urbanisme et auprès de différentes municipalités. Il dirige sa propre agence d'urbanisme conseil et de médiation citoyenne, « b.b.s.p. inc. » depuis 2007. Il conseille des corporations municipales et des entreprises de développement immobilier dans l'élaboration de document de planification urbaine, dans la réalisation de plan d'aménagement, de design urbain, d'études sectorielles, dans l'analyse et la rédaction de règlement d'urbanisme. Il est aussi appelé à diriger à titre de tiers neutre des exercices de résolution de problèmes en urbanisme, en gestion municipale et en environnement. Il a organisé et dirigé plusieurs consultations publiques tant en amont qu'en aval de projets immobiliers ou de documents de planification municipale. Il agit à titre de commissaire ad hoc lors de consultations publiques sous l'égide de l'Office de consultation publique de Montréal depuis 2007.

Actif au sein de sa profession, il a été président de l'Association des coordonnateurs municipaux en rénovation urbaine, président de l'Ordre des urbanistes du Québec et vice-président de l'Association des urbanistes municipaux du Québec. Il détient un baccalauréat en Design de l'environnement, une maîtrise en Analyse et gestion urbaine et des compléments de formation en administration des affaires, à l'École des HEC de Montréal, et en Prévention et règlement des différends, à la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, orientées vers la médiation citoyenne auprès de grands groupes. Il est inscrit au tableau des membres de l'Ordre des urbanistes du Québec et des médiateurs de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec.

En 2003, il recevait le prix, catégorie Individu, du Plan Nord-américain de gestion de la sauvagine pour son implication dans la mise en œuvre du projet de restauration de la fraysère de la rivière aux Pins à Boucherville et en 2004 le prix du mérite du Conseil Interprofessionnel du Québec pour ses actions exemplaires dans le développement de sa profession. Il a encadré et encadre de nombreux jeunes professionnels en vue de leur inscription au Tableau des membres de l'Ordre des urbanistes et dirige la rédaction de dossiers publiés dans la revue Urbanité. Il est un conférencier apprécié de ses pairs sur la pratique de l'urbanisme.

17 novembre 2017